



Qui organise l'étude?

Ce projet est financé par BELSPO (la Politique scientifique fédérale) et implique différents partenaires dont deux équipes de recherche en sciences sociales: le service Panel, CARE ESPRIst (Université de Liège) et le CELLO (Université d'Anvers). Seuls ces deux services auront accès aux données que vous nous transmettez afin de les analyser.

Visitez notre site
internet

www.takeprojet.wordpress.com

Nous vous remercions pour votre

Vous avez des questions?

Trois possibilités de contact:

Par e-mail:

share@uliege.be

Par téléphone:

04.366.31.66

Ou par courrier postal:

Service Panel, CARE ESPRIst

Quai Timmermans 14

4000 Liège



Comprendre
le non-recours
aux
droits sociaux.



Le non-recours aux droits sociaux

Chacun peut un jour être
amené à faire
appel à une aide sociale

Votre témoignage nous intéresse :

- ➡ si vous n'avez jamais eu besoin ou jamais bénéficié d'une aide;
- ➡ si vous avez tenté d'en obtenir une mais n'y avez pas eu droit;
- ➡ ou encore si vous bénéficiez d'une telle aide.

Votre expérience, qu'elle soit positive ou négative, est importante pour améliorer l'accès de chacun aux droits sociaux.

Aussi, nous aimerions vous rencontrer pour remplir un questionnaire d'environ 50 minutes. En remerciement pour votre participation, nous vous offrirons un chèque cadeau de 10€.



Nous vous contactons car nous voulons savoir:

- Combien de personnes sont concernées?
- Quelles sont les causes du non-accès?
- Comment faciliter l'accès aux aides sociales?

Bien entendu, votre participation est volontaire et vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions. Vos droits sociaux ne seront pas affectés si vous ne participez pas. Nous vous garantissons que toutes vos réponses seront traitées dans la confidentialité et dans l'anonymat: personne ne pourra identifier quelle information vient de vous.

Nous souhaitons améliorer l'accès de chacun aux droits sociaux...



Un enquêteur de notre équipe prendra contact avec vous d'ici quelques jours afin de fixer un entretien, à votre convenance, avec vous et les éventuels autres membres de votre ménage.

Nous comptons vivement sur votre participation, que vous bénéficiez ou non d'une aide sociale.